

**Intervention de Françoise Sauvage,
Présidente du Comité de Liaison**

**Comité sur les ONG,
175^e Session Conseil exécutif,
29 septembre 2006**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Délégués des Etats membres,
Mesdames, Messieurs,

Comme il est de rigueur bien souvent à l'UNESCO, j'avais préparé cette courte intervention il y a quelques jours. Aujourd'hui, en fin de matinée, je m'interrogeais sur ce que j'allais dire puisque tout ou presque avait été dit, du moins dans la perspective de mon propre discours. Et puis, j'ai pensé que bien au contraire, cette croisée de nos chemins montrait combien nos attentes étaient proches. Et c'est avec un grand plaisir que je souhaite témoigner au Président Lakatos, au nom du Comité de Liaison et au nom de toutes les ONG accréditées auprès de l'UNESCO que je représente ma reconnaissance pour avoir su et pu, en un temps record, revitaliser ce Comité, donner de la substance aux débats et se projeter ainsi sur l'avenir afin de mener à bien un partenariat ONG/UNESCO qui reste un fer de lance de l'Organisation. Mais c'est aussi vers les Etats membres de ce Comité que je veux dire aussi ma reconnaissance pour montrer un grand intérêt à ce partenariat ONG/UNESCO, aussi vieux que l'Organisation elle-même, mais à qui nous voulons insuffler un parfum de jeunesse.

De cette session, je retiens de nombreuses propositions, une grande variété d'intervention dont certaines ont montré des qualités de spontanéité et d'esprit novateur, et une écoute de la part des participants qui sont tout à l'honneur de notre Président. Je ne reviendrai pas sur la substance même de ces débats.

L'avenir du partenariat ONG/UNESCO et les interrogations que l'on est en droit de se poser sont reflétés dans divers documents dont certains ont été élaborés pour ce Conseil. Ils traduisent des opportunités de réflexion qui s'offrent ainsi à nous et que je voudrais rappeler

- Le document 175 EX/22 donne la synthèse des observations faites par les ONG concernant le projet de stratégie à moyen terme pour 2008-2013 et le projet de programme et de budget pour 2008-2009. A travers les remarques nombreuses faites par les ONG on saisit bien l'intérêt qu'elles portent à participer à la réflexion générale, tout en regrettant de ne pas

être toujours suffisamment associé à l'élaboration des politiques comme cela se fait de plus en plus dans un certain nombre d'Organisations intergouvernementales. L'UNESCO a longtemps été considéré comme un modèle, au sein des Organisations intergouvernementales, de coopération avec les ONG. Est-ce toujours le cas, comme cela a été souligné pour les ONG Jeunesse ? Je n'en suis pas sûre, mais quelque soit le diagnostic, ne nous laissons pas distancer.

- Le document 175 EX/23 fait référence aux évaluations effectuées au cours de l'exercice biennal 2004-2005 dont l'une des 4 évaluations porte sur les ONG en tant que mécanisme d'exécution des programmes de l'UNESCO. Ce document est très intéressant car il montre l'efficacité de projets réalisés par les ONG- en s'appuyant sur elles l'Organisation augmente sa capacité d'atteindre ses objectifs de programme -, mais il pointe également les difficultés de contrôle et de suivi. En recensant mieux les capacités des ONG partenaires, l'efficacité de ce partenariat pourrait être très largement accru.
- Bientôt, la rédaction du rapport sexennal va représenter une occasion exceptionnelle de réfléchir au sein du groupe de travail sur des propositions concrètes en vue d'améliorer la coopération ONG/UNESCO, à la fois au Siège et sur le terrain.

Je rappelle à mes collègues des ONG que, dans le Groupe de travail, nommé par le Comité des ONG, les ONG sont représentées à égalité avec les Etats membres et le Secrétariat. J'espère que vos Organisations ont répondu en temps utile au Questionnaire qui leur avait été adressé. Si nous voulons être reconnues pour notre action dans la réalisation des programmes prioritaires mais aussi dans la conception des politiques, nous devons également répondre aux sollicitations qui nous sont demandées par le Secrétariat. Vos réponses seront reflétées dans le rapport sexennal à) travers les propositions qui seront formulées à l'attention des Etats membres. A une époque où la question de l'élargissement des partenariats à l'ensemble de la société civile se pose très clairement, il est essentiel que les ONG **EXPRIMENT LEURS BESOINS ET LEURS ENGAGEMENTS EN VUE D'ACCROITRE LEUR SOUTIEN** à l'action internationale menée par l'UNESCO.

- Enfin, les propositions qui seront faites par l'UNESCO concernant la réforme des Nations Unies et le partenariat avec la société civile contribueront, je l'espère, au renouveau de ce partenariat, pilier de l'Organisation depuis sa création.

Les ONG internationales, souvent également présentes sur le terrain pourraient servir de points de ralliement pour des ONG locales ou nationales associées par le biais de réseaux. Toutes, elles représentent un relais trop précieux pour être ignorées. L'Education, et particulièrement l'Education Pour Tous est un domaine où l'interaction entre le global et le local est manifeste. Un exemple que je tiens à souligner nous est donné par le fonctionnement exemplaire à de nombreux points de vue de la CCONG : organisation en réseaux, intégration ponctuelle d'ONG locales et régionales, réunions décentralisées.

C'est également, comme je l'ai dit hier dans mon intervention concernant les Commissions nationales une nécessité dans le cadre de la décentralisation et de l'action sur le terrain que d'accroître nos relations avec les Commissions nationales et je me réjouis que le Président Lakatos ait déjà proposé que ce soit un des thèmes retenues pour la prochaine session du Comité. Il reste que toute réforme, conduisant à une présence plus active loin du Siège de l'UNESCO exige des moyens financiers et des ressources extra budgétaires que nous devons rechercher en même temps que nous conduirons cette réforme. Autrement il ne restera que de belles paroles.

Dans son discours à l'occasion de la réunion d'information du Conseil exécutif, le 6 janvier 2006, M. Matsuura disait : je cite « Ce qu'il nous faut, c'est être capable de mobiliser, en temps réel, l'expertise disponible en tout point du réseau au profit de quiconque en a besoin ». Je pense que les ONG sont capables de répondre à cet appel et ainsi partager avec les Etats membres le souci d'une meilleure prise en compte des besoins locaux et régionaux dans le cadre d'une décentralisation concertée.

Je vous remercie.